

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2022

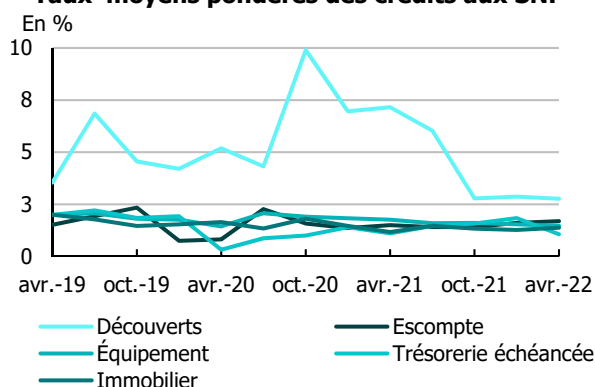
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

2^E TRIMESTRE 2022 UNE BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

- Le taux d'intérêt moyen des nouveaux **crédits de trésorerie échéancée** recule de 78 points de base (pdb) par rapport à janvier 2022 et s'élève ainsi à 1,06 % en avril 2022. Un quart de ces nouveaux crédits sont des prêts garantis par l'État (PGE), crédits destinés à soulager la trésorerie des entreprises touchées par l'épidémie de la Covid-19. Le PGE est accessible à un taux d'intérêt de 0,25 % ou 0,50 % selon la taille de l'entreprise.
- Le taux moyen pour les nouveaux **crédits à l'équipement** demeure assez stable (+3 pdb), pour s'établir à 1,74 % en avril 2022. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 12 ans et demi et d'un montant moyen d'un peu plus de 210 000 euros.
- Le taux moyen de crédit concernant les **découverts** se maintient à un niveau relativement faible (2,77 %). Ceci provient d'opérations exceptionnelles à des taux très bas pour des montants élevés.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

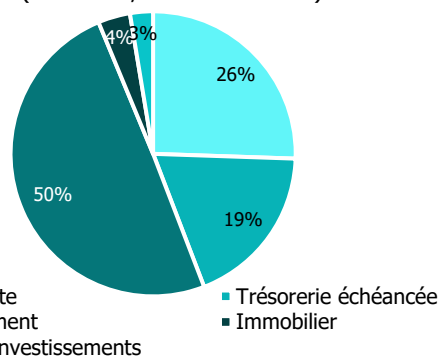
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*



Sources : IEDOM, Banque de France

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)

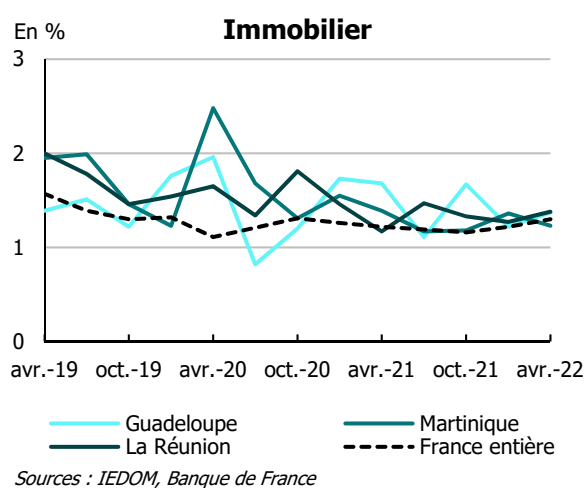
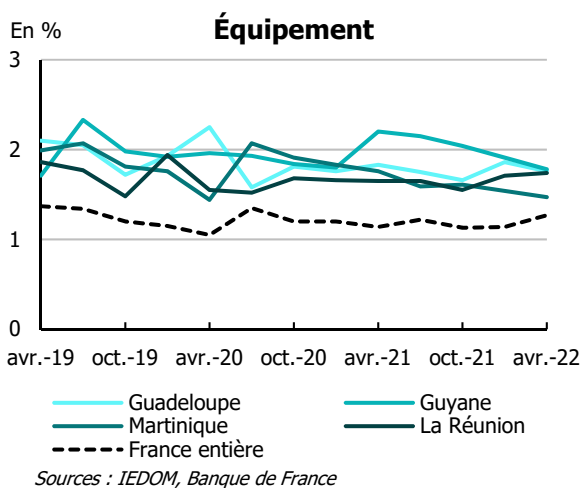
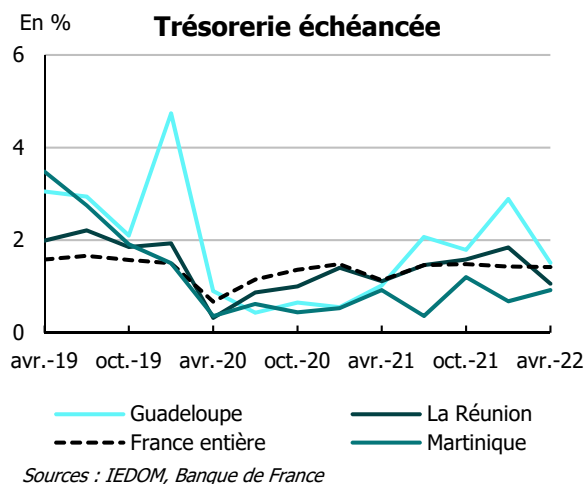
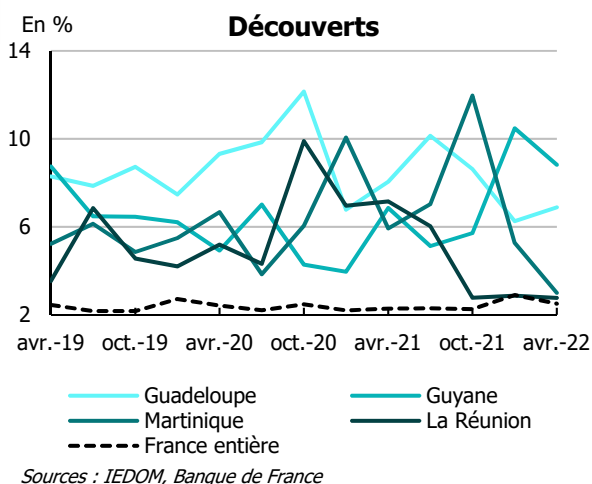


Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Avril 2022 (en %)		Taux moyen pondéré janvier 2022 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	2,77	2,51	2,87	2,90	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,06	1,42	1,84	1,43	18	29	55	37	2,54	1,50
Équipement	1,74	1,27	1,71	1,14	150	123	99	84	2,38	1,15
Immobilier	1,38*	1,30	1,27*	1,22	205	197	100	96	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur un peu moins de 2 000 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.